



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

139^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 14 - 18.10.2018

Commission permanente de la
démocratie et des droits de l'homme

C-III/139/A.1
14 juin 2018

Projet d'ordre du jour*

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 138^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève (mars 2018)**
3. **Préparatifs de la résolution intitulée *Renforcer la coopération interparlementaire et la gouvernance en matière migratoire dans la perspective de l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières***
 - a) Présentation du projet de résolution et du mémoire explicatif par les co-rapporteurs
 - b) Débat sur le projet de résolution
 - c) Préparation et adoption du projet de résolution en plénière
 - d) Désignation d'un rapporteur à la 139^{ème} Assemblée de l'UIP
4. **Election du Vice-Président de la Commission**

Le Vice-Président de la Commission sera élu parmi les membres du Bureau.
5. **Préparatifs des Assemblées suivantes**
 - a) Thème d'étude pour la prochaine résolution à examiner par la Commission
 - b) Ordre du jour de la Commission à la 140^{ème} Assemblée de l'UIP
6. **Divers**

* A l'occasion de la 138^{ème} Assemblée, la Commission permanente a examiné la proposition d'inscrire à son ordre du jour une réunion-débat sur le thème *Le rôle des parlements pour mettre fin aux discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, et pour assurer le respect des droits de l'homme des personnes LGBTI*. Des délégations de tous les groupes géopolitiques ont pris la parole afin d'exprimer leur position.

A la suite d'un vote par appel nominal, et conformément à l'article 6.4 du Règlement des Commissions permanentes (selon lequel "les Commissions permanentes arrêtent leur propre programme de travail et leur ordre du jour"), la Commission a décidé de tenir ce débat à la 139^{ème} Assemblée.

Lors de la dernière séance de l'Assemblée, le 28 mars, plusieurs délégations ont exprimé leur opposition à la tenue d'un débat sur ce thème. Compte tenu de l'heure tardive et en l'absence d'une décision formelle de l'Assemblée, la Présidente a demandé aux Membres de travailler ensemble pour trouver une solution commune avant la prochaine Assemblée et a indiqué qu'il faudrait résoudre cette question au début de la 139^{ème} Assemblée. L'inscription ou non de ce point à l'ordre du jour de la Commission dépendra du résultat de ces délibérations.